

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2013

INTRODUCTION

Dans une démarche de définition des grands enjeux pour l'Association en 2013 et les années à venir, le Bureau a défini cette année un cadre stratégique pour les actions menées par l'AX et une liste de priorités. Ce cadre servira de feuille de route pour les chantiers à mettre en œuvre en 2014. Ce sont ces priorités qui sont d'abord résumées ici, avant de détailler les principales actions de l'Association en 2013. Les objectifs de l'Association sont d'animer la communauté, d'entretenir des liens de solidarité en particulier vers les camarades qui en ont besoin, de promouvoir l'École, sa marque et son diplôme. Pour les atteindre, l'AX doit développer :

- l'appartenance : il s'agit de faire vivre un attachement et un soutien à l'École polytechnique, un sentiment d'appartenance à une même communauté ; la tradition de l'École et de ses anciens élèves est d'y ajouter les valeurs de solidarité et d'entraide ;
- l'intelligence, qui doit permettre aux membres de l'Association d'accroître leur compréhension des grandes problématiques économiques ou sociétales ; cette compréhension se nourrit au travers par exemple des groupes X, des petits-déjeuners polytechniciens et des dossiers de la revue *La Jaune et la Rouge* ;
- l'influence : s'appuyant sur les deux précédents axes, elle doit s'exercer de façon unie à l'extérieur de notre com-

munauté de manière à valoriser le diplôme, contribuer au « maintien de l'École polytechnique au premier rang mondial du haut enseignement scientifique » et montrer comment l'École polytechnique contribue à la société ; cette influence doit s'exercer notamment auprès de la tutelle de l'École, mais également comporter une composante communication forte et cohérente avec l'action de l'École.

Or notre environnement change, et de plus en plus vite :

- évolution de l'enseignement supérieur ; la concurrence est mondiale et la mobilité internationale ; l'EP s'inscrit au sein de l'UPS en cours de création ;
- les moyens de communication instantanés développent constamment des outils plus performants imposant des mises à jour permanentes ; la génération Y tend à n'utiliser que ces moyens modernes ;
- l'internationalisation du marché du travail, sa précarité, touchent de plus en plus les diplômés et les X à tout stade de leur carrière n'y échappent pas ; témoin la recrudescence des demandes reçues par la Caisse de Solidarité ;
- même s'il reste fort en comparaison d'autres écoles, l'esprit associatif est plus dilué, le sentiment d'appartenance a tendance à diminuer et chacun est sollicité par différentes forces d'attraction.

Les priorités stratégiques sont donc les suivantes, sachant que l'augmen-

tation du nombre d'adhérents est la clé du développement de l'AX et que cette promotion ne sera efficace que si l'AX améliore son unité, ses services et sa présentation :

Animer la communauté polytechnicienne

Il s'agit de connecter au mieux nos camarades, renforcer les adhésions et aider l'École directement ou avec la Fondation de l'X, chacune dans son rôle et en synergie. La communauté polytechnicienne est en droit d'attendre les services de base efficaces pour assurer transparence et rapidité de la communication. Un service indispensable à l'animation de la communauté est la fourniture d'outils de gestion et d'animation des groupes X. *La Jaune et la Rouge* et ses supports doivent continuer à évoluer pour rester le média privilégié de lien entre les camarades. L'étude de sa présentation électronique doit être poursuivie. L'AX accueille les élèves dans la communauté des anciens et se met à leur côté pour les aider. Cela suppose une présence effective et visible et une participation concrète et réelle à la vie de l'École en liaison avec son encadrement et avec la Kès.

Développer la solidarité

La Caisse de Solidarité est le fondement même de l'AX et fonctionne bien. Elle fêtera son 150^e anniversaire en 2015. C'est une caractéristique unique de notre Association. La Caisse doit se préparer à recevoir un plus grand

nombre de demandes. Dans son volet solidarité, le Bureau des Carrières travaille en étroite collaboration avec elle et c'est un moyen fort d'intervention possible auprès des élèves.

Valoriser la marque X

C'est l'École qui détient la marque X mais l'AX y est tout autant attachée. Elle doit pour cela encourager les X à être présents dans les débats publics, utiliser la renommée des événements qu'elle sponsorise comme le Bal de l'X et soutenir ceux qui font partie de l'image de l'École.

Dynamiser la politique financière

Le budget a vocation à être à l'équilibre chaque année sans toucher aux réserves. Les réserves ont vocation à faire face à des risques et à être investies pour le bien de la communauté dans des projets. Nous devons rechercher l'augmentation du montant des entrées sur lesquelles nous avons la main et chercher à optimiser la fourniture de services/produits bancaires.

Améliorer l'efficacité de l'AX

Il s'agit de renforcer les liens entre le Conseil et les groupes X et de capitaliser sur les forces, énergies et profils du Conseil, du Bureau, de la Délégation générale et des Commissions et groupes de travail mandatés par le Conseil. Le principal défi pour la délégation générale est de s'adapter à l'évolution des missions telles qu'elles découlent de cette stratégie et d'optimiser son fonctionnement dans le cadre du budget.

I. LES ACTIVITÉS DE SOLIDARITÉ DE L'ASSOCIATION

LA CAISSE DE SOLIDARITÉ

L'activité de la Caisse de Solidarité a en 2013 été stable si l'on en juge par le nombre de camarades aidés. La Caisse a traité 191 dossiers dont 33 nouveaux, sans grand changement, les entrées étant compensées par les sorties. (Sont classés les dossiers pour lesquels il n'y a pas eu d'action au cours des trois dernières années.) En revanche l'aggravation des cas traités se confirme pour les camarades de 40 à 55 ans, ce qui conduit à une augmentation du montant des prêts et une augmentation corrélative des provisions qu'exige

la prudence comptable pour des camarades dont le retour à l'emploi est problématique. Il faut cependant noter que des prêts provisionnés ont été remboursés ces dernières années, au moins partiellement.

Pour les jeunes camarades, les problèmes restent les mêmes. L'encours des cautions que l'AX leur donne pour leur logement, essentiellement pour ceux des étrangers, est stable (1,2 M€). Comme les années précédentes il n'y a pas eu de sinistres en 2013. Le marché du premier emploi est plus tendu, ce dont souffrent surtout les camarades étrangers qui doivent attendre de trois à cinq mois leur carte de séjour « salarié » une fois une offre ferme d'emploi obtenue et leur dossier déposé. Certains ont besoin d'un prêt relais entre la fin de leur bourse et leur premier salaire. Des modifications de la réglementation sont en cours d'étude, avec en principe des cartes pluri-annuelles qui pourraient améliorer la situation. La moitié des prêts en cours sont faits à des camarades jeunes (promotion postérieure à 2000). Si l'on ajoute les cautions logement, on constate que, en nombre de cas, l'action de la Caisse s'exerce principalement au profit des jeunes, contrairement à une idée reçue.

En résumé, la Caisse a dépensé 276 k€ dont 148 k€ de secours, l'encours des prêts est passé de 1 380 M€ à 1 636 M€ dont 884 k€ sont provisionnés, soit une augmentation des provisions sur les prêts de 180 k€, ce qui conduit à une charge totale de 456 k€. Les remboursements de prêts en 2013 ont été de 83 k€.

Comme les années passées et avec le concours de l'assistante sociale, les rapporteurs aident les familles à trouver les moyens d'améliorer leur situation, à obtenir l'appui nécessaire auprès des services sociaux, à recouvrer leurs droits, à rechercher des établissements d'accueil de personnes âgées, enfin à trouver des solutions pour passer ces périodes difficiles en obérant le moins possible les patrimoines familiaux. (Les coordonnées de l'assistante sociale sont : Madame Véronique MARY-LAVERGNE, 5, rue Descartes, 75005 Paris. Téléphone : 01 56 81 11 16. Accueil et permanence au téléphone les mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures. Madame MARY-LAVERGNE

reçoit également sur rendez-vous.) Les camarades qui auraient connaissance, par leur famille, leurs amis, leur voisinage, de personnes ayant des attaches polytechniciennes et se trouvant dans le besoin sont invités à en faire part, dans les conditions qui leur paraîtront les plus appropriées, à la Délégation générale.

La Caisse de Solidarité a accueilli de nouveaux membres mais recherche toujours des candidatures, notamment féminines, à son Comité de gestion. Elle recherche également des correspondants pour les départements qui n'en sont pas encore pourvus (voir page bleue X.50 de l'Annuaire). La Caisse a en effet des difficultés à soutenir depuis Paris des camarades habitant en province.

LE BUREAU DES CARRIÈRES

Pour résumer la situation, on peut dire que le marché de l'emploi des cadres est dégradé et que les jeunes X sont touchés. Dans ces conditions le Bureau des Carrières (BdC) a augmenté les services rendus aux jeunes et aux chercheurs. L'apport des groupes X, des mentors de X.org, des correspondants du BdC et de la communauté reste vital. Le nombre de nouveaux utilisateurs des services du Bureau des Carrières évolue ainsi : 302 en 2009, 256 en 2010, 227 en 2011, 252 en 2012 et 247 en 2013. Les séminaires « Gestion de Carrière » ont réuni 97 X, 5 docteurs, 4 masters et 3 non X en 2013 (115 X, 1 docteur, 5 masters et 1 non X en 2012), qui ont bénéficié d'une formation d'une douzaine d'heures. 32 X, 4 docteurs et 3 masters en 2013 (23 X et 1 master en 2012) ont participé aux ateliers « Début de Carrière ». Les ateliers destinés aux « chercheurs » ont été suivis par 27 X et 10 docteurs en 2013 (9 X et 7 docteurs en 2012). Les participants de ces séminaires et ateliers ont bénéficié d'un entretien avec le conférencier. De plus, nos diplômés ont pu avoir accès aux nombreuses et diverses activités organisées par le www.g16plus.org, réunion des BdC des plus grandes écoles françaises.

Par ailleurs, un soutien méthodologique a été apporté au groupe XEP qui a de plus organisé quelques conférences de spécialistes. En outre un camarade a bénéficié d'un accompagnement professionnel en 2013 (1 en

2012 et 4 en 2011). X-Forum 2013 a été à nouveau l'occasion de trois conférences dont l'une est accessible sur www.abcdx.polytechnique.edu, devant des amphithéâtres assez pleins, et de l'intervention de onze consultants (dont 10 X) qui ont aidé plus de 300 jeunes X à mieux présenter leur CV.

L'outil www.manageurs.com, utilisé par de nombreux camarades, sera amélioré en 2014 ; fin février 2014 il offrait près de 31 000 CV validés (30 000 en 2013) dont 4 800 CV de diplômés de l'X (4 500 en 2013) et près de 6 000 offres d'emploi de moins de deux mois (8 000 en 2013) ; 55 % de ces offres étaient destinées à des cadres de moins de cinq ans d'expérience (67 % en 2013), alors que 43 % des CV déposés par les diplômés de l'X offraient la même expérience (44 % en 2013) ; 67 % des diplômés des promotions 2000 à 2006 étaient inscrits sur le site. Les actions vers les jeunes et la dégradation de la conjoncture ont radicalement transformé la part relative des X jeunes (au cours de leurs dix premières années de vie professionnelle) ; parmi des nouveaux clients du BdC, de 2007 à 2013 elle est passée de 37 % à 65 %.

LES ACTIONS EN FAVEUR DES MILIEUX DÉFAVORISÉS

L'Association Tremplin

L'Association *Tremplin* fondée par un polytechnicien propose un dispositif de tutorat scientifique de la première S au premier emploi, *via* les études supérieures longues. Les bénéficiaires : les élèves de terminale S et de 1^{re} S de 19 lycées de zone défavorisée en Île-de-France et en Rhône-Alpes – en 2013, 268 élèves de première S et de terminale S et 80 en postbac. La nouveauté en 2013 est le recrutement à temps partiel d'une assistante. L'AX soutient fidèlement *Tremplin* en hébergeant ses bureaux, en proposant une assistante en charge du suivi administratif et en mettant à disposition la salle de réunion pour les stages (70 élèves concernés), les formations (4 jours pour les tuteurs-stagiaires de 1^{re} année de l'École polytechnique) et les réunions du Conseil. Sur les 49 bourses attribuées en 2012 par les partenaires de *Tremplin*, 4 ont pu être distribuées par la Fondation de l'X, pour un montant total de 10 500 €.

Le soutien scolaire

L'AX organise en partenariat avec d'autres associations des cours dans ses locaux, les mercredis, à l'intention de jeunes gens remarquables pour leur potentiel mais ne disposant pas de conditions d'études favorables. Cette activité est en place depuis plus de neuf ans et concerne environ 40 élèves par an, avec des résultats significatifs. Les camarades retraités ou préretraités souhaitant participer à cette belle opération peuvent prendre contact avec Jacques BOUTTES (52) : il s'agit d'un investissement d'environ deux heures tous les quinze jours.

II. LES ACTIONS D'ANIMATION DE L'ASSOCIATION

LA COMMISSION «INTERNATIONAL»

Les actions menées dans le domaine de l'internationalisation sont élaborées et coordonnées par la Commission «International», chargée de :

- promouvoir et aider la création de nouveaux groupes X internationaux, d'assurer la liaison avec les groupes professionnels et d'animer la communauté polytechnicienne à l'international ;
- faciliter l'intégration des élèves étrangers et leur accueil au sein de la communauté polytechnicienne et l'accomplissement par les élèves qui le souhaitent de leur quatrième année à l'étranger ;
- développer les contacts avec les réseaux des *alumni* des autres écoles et représenter l'AX à la Commission internationale de PTA.

En ce qui concerne les actions 2013, la huitième édition du parrainage des élèves internationaux a été un succès renouvelé avec 56 élèves parrainés de 16 nationalités différentes et venant de quatre continents. En plus du déjeuner de lancement en mars à la Maison des X, un méchoui convivial a réuni filleuls et parrains début octobre sur le campus de l'École, avec l'aide de la Kès. Les groupes régionaux de Toulouse, Bordeaux et Lyon ont cette année encore accueilli le temps d'un week-end les élèves internationaux dans un esprit d'ouverture et de découvertes industrielles, culturelles ou gastronomiques. Le parrainage des élèves internationaux commence à faire des émules au sein d'autres associations d'anciens élèves. Les groupes internationaux

restent très actifs, avec des échanges renforcés avec les groupes professionnels et, dans les pays où nous n'avons pas la masse critique d'anciens, nous avons su mettre en place des groupes élargis, notamment dans le cadre de PTA. Nous poursuivons notre objectif de rallier la majorité des élèves internationaux à notre communauté d'anciens.

LA COMMISSION «AX-X.ORG»

La Commission mixte AX-X.org se réunit régulièrement et a cette année structuré son action en deux axes : la finalisation de l'Annuaire, qui devrait en 2014 être celui utilisé pour la diffusion de l'annuaire papier, et des réunions stratégiques permettant de faire émerger les services futurs et leur unification pour la simplification de l'animation de la communauté polytechnicienne. Pour l'Annuaire, l'action porte maintenant sur l'unification de la numérotation des entreprises.

LA JAUNE ET LA ROUGE

La Jaune et la Rouge, à la fois outil de cohésion et d'identité et vitrine de la communauté polytechnicienne, a publié dix numéros en 2013, tant sous forme imprimée que sous forme électronique. Le Comité éditorial de la revue s'est réuni quatre fois en 2013, sous la présidence de Christian MARBACH (56), puis de Michel BERRY (63), dont une fois à Palaiseau, à l'invitation de l'École. L'infokessier de la promo présente à l'École (2011) a rejoint le Comité éditorial.

Les dix dossiers thématiques de la rubrique «Grand angle» ont constitué comme chaque année le point fort de la revue. Ces dossiers restent sans équivalent parmi les revues comparables, tant par leur contenu que par leur style, à la fois spécifique aux polytechniciens et ouvert au monde extérieur. En 2013 ont été évoqués dans ces dossiers des questions de société «Le logement», «De l'eau pour tous», «L'Administration», «La fiscalité», «La démographie», «Entreprise et société», des réflexions sur l'énergie «Le nucléaire après Fukushima», «La transition énergétique», rendez-vous annuel sur l'environnement, des réflexions sur le management «Le conseil en première ligne» et la présentation d'un grand pays «La Chine».

La rubrique « Focus » a porté l'éclairage sur des groupes professionnels «X-Recherche», «X-Projets», la junior-entreprise de l'École, «X-Droit», «X-Expertise»; «X-Économie-Démographie», «X-Philosophie», «X-SHS», «X-Supply Chain», sur un groupe géographique «X-Dauphiné-Savoie», sur l'ensemble des groupes «La fédération des groupes polytechniciens». De nombreuses prises de position, points de vue, hommages, informations sur la vie de l'École, etc., ont émaillé la rubrique «Expressions». La vivacité intellectuelle des lecteurs s'est exprimée dans la rubrique «Arts, lettres et sciences». Le cahier consacré à la «Vie de l'Association» a rappelé mensuellement les grandes décisions du Conseil et les épisodes professionnels ou familiaux de la vie de la communauté polytechnicienne et il a rendu compte de l'Assemblée générale et des réunions du Conseil d'administration de l'Association.

La version électronique de la revue a continué son essor, pris depuis trois ans. Mise en ligne quelques jours avant la sortie de la revue imprimée, elle voit toujours son taux de consultation mensuel dépasser les 20 000. Elle est précédée par une lettre d'information de *La Jaune et la Rouge*. Le tirage moyen de la version imprimée s'est établi à près de 10 000 exemplaires.

Les recettes publicitaires, bon indicateur de la qualité de la revue dans un contexte économique difficile, sont restées à un niveau élevé, analogue à celui de l'année précédente, de l'ordre de 425 000 euros. Les recettes de vente et d'abonnement se sont pratiquement maintenues à hauteur de 185 000 euros. Les dépenses de fabrication et d'affranchissement sont restées de l'ordre de 200 000 euros.

LE BAL DE L'X

La Commission du Bal de l'X, présidée par Alain BORIES (76), s'est réunie huit fois en 2013 pour l'organisation d'abord du Bal 2013, puis du Bal 2014.

La 122^e édition du Bal, placée sous le thème du cinquantième anniversaire du Traité franco-allemand de l'Élysée, s'est tenue à l'Opéra Garnier le 24 mars 2013 sous la présidence de l'Amiral GUILLAUD, chef d'état-major des armées. L'événement avait reçu le label officiel des célébrations du cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée. Avec

«Hommage à Roland PETIT» de Franz LEHAR, l'AX proposait un trio de ballets : *Le Rendez-Vous*, *Le Loup* et *Carmen*, qui ont été très appréciés.

Plus de 80 % de la promotion 2011 a assisté au Bal, tandis que plus de la moitié de la promotion 2010 y est allée pour la deuxième fois, marquant ainsi l'extrême intérêt des élèves pour cette manifestation traditionnelle de la communauté polytechnicienne.

Une trentaine d'élèves de la promotion 2012 récemment accueillie sur le plateau ont tenu à participer, bien qu'ils n'eussent pas encore perçu leur grand uniforme. Le nombre de tables «Privilèges» vendues aux entreprises partenaires a été du même ordre de grandeur que lors de la précédente édition. En raison de la jauge du Palais Garnier qui limite le nombre de participants, des commandes de particuliers n'ont pu, comme chaque année, être honorées. Plusieurs recteurs d'universités allemandes étaient présents parmi les invités officiels, renforçant ainsi le caractère international que l'AX souhaite donner au Bal.

La Commission a préparé le 123^e Bal tenu le 4 avril 2014, toujours à l'Opéra Garnier, le spectacle étant l'opéra *L'Italienne à Alger* de ROSSINI. Le Bal, qui avait pour thème le cinquantième des relations diplomatiques entre la République populaire de Chine et la République française, a été retenu par les autorités françaises et chinoises parmi les célébrations officielles du cinquantième anniversaire.

«POLYTECHNIQUE AU FÉMININ»

Le groupe «Polytechnique au féminin» inscrit ses activités au sein de «Sciences ParisTech au féminin», ce qui lui permet d'optimiser son impact et sa notoriété auprès de la communauté des femmes ingénieures. À son actif en 2013 :

– conférences, témoignages sur la gestion de carrière et des thèmes scientifiques : comment gérer la double carrière dans le couple, conférence de Norbert ALTER, sociologue, sur la force de la différence, conférence sur Carrière et Patrimoine, gastronomie moléculaire avec Hervé THIS ;

– publication du livre *Femmes de progrès, femmes de Polytechnique*; la promotion en a été faite au cours d'un petit-déjeuner où il a été présenté à la presse

avec à la tribune : Dominique SENEQUIER, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Karine BERGER, Marion GUILLOU et Michèle CYNA pour un débat animé par une jeune camarade de la promo 2010; mise en vente du livre sur le stand de «Polytechnique au féminin» du Magnan 10N+3;

– partenariats avec l'Association «Femmes et Sciences» pour présenter les carrières scientifiques dans les collèges et lycées; avec l'Association Fratelli pour le parrainage d'élèves boursiers en classe préparatoire;

– partenariat avec *L'Usine nouvelle* pour le premier «Trophée des femmes de l'industrie»;

– partenariat avec l'IFA et IESF pour un événement sur l'entrée de femmes ingénieurs ou scientifiques dans les CA d'entreprise; de plus, Michèle CYNA, membre de SPTF, y était intervenante dans une table ronde.

Les activités de Sciences ParisTech au féminin peuvent être consultées sur le site : www.xmp-au-feminin.org. «Polytechnique au féminin» est aussi le relais auprès des polytechniciennes de «Grandes écoles au féminin» (GEF) : <http://www.grandesecolesaufeminin.net/>

LE GROUPE DES Y

Le groupe des Y rassemble les caissiers et délégués de toutes les promotions. Chacun connaît le rôle que jouent les caissiers pendant la période de formation à l'École, mais leur mission se poursuit tout au long de la vie dans les domaines de l'animation de la promotion (notamment par l'organisation des magnans de promo), la solidarité ou plus simplement le partage d'informations. Les caissiers jouent en effet un rôle de relais important au sein de chaque promotion pour les principales actions de la communauté polytechnicienne (campagne de levée de fonds, organisation du Magnan 10n+p, etc.). En 2013, les Y se sont à nouveau réunis lors des deux événements traditionnels : le magnan des Y et l'Assemblée générale. Le premier a eu lieu comme chaque année en janvier à Palaiseau et a permis d'accueillir au sein de la communauté des Y la nouvelle Kès fraîchement élue, la MexiKès. Le second rassemblement, l'Assemblée générale, a été tenu le 7 octobre et a rassemblé une soixantaine d'anciens.

III. L'AX ET L'ÉVOLUTION DE L'X

L'École polytechnique évolue pour s'adapter aux besoins de la société et des entreprises du XXI^e siècle. Dans un paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en pleine mutation, la route de Polytechnique doit être claire.

Le Conseil d'administration de l'AX avait voté une résolution en 2012, toujours d'actualité, rappelant son attachement à la tutelle du ministère de la Défense et la vocation de l'École polytechnique de former des ingénieurs et des scientifiques de haut niveau au service de l'intérêt général de la Nation, de son économie, de ses intérêts stratégiques et de la Défense, cela avec un besoin d'ouverture et de rayonnement international.

L'année 2013 a été marquée par une évolution très importante de la gouvernance de l'École polytechnique que l'AX a souhaitée et promue.

Pour faire face aux enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'évolution très concurrentielle de ce secteur en France et à l'international, l'École a maintenant un Président exécutif à temps plein, porteur de sa stratégie et de son développement, qui travaille en étroite collaboration avec le Directeur général et le Directeur enseignement et recherche.

Un nouveau Président a pris ses fonctions au 1^{er} juillet et défini les grandes lignes des orientations de l'École au sein du ministère de la Défense et ses missions d'enseignement supérieur, de recherche et développement et de

développement économique, cela en collaboration ouverte avec le projet Paris-Saclay.

Sur le plan international, des efforts sont engagés pour focaliser la politique internationale de l'École sur un nombre plus restreint de partenaires stratégiques de haut niveau. La recherche de financements extérieurs constitue une priorité de l'équipe de direction avec le soutien de l'AX, de la Fondation de l'X et de la campagne de levée de fonds.

L'AX continue de soutenir de façon constructive l'École dans l'élaboration de ses ambitions stratégiques et de leur mise en œuvre. ■

Le 2 avril 2014

Pierre René SÉGUIN,
Secrétaire général de l'AX

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 2013 ET LE BUDGET 2014

LES COMPTES de l'exercice 2013 de l'AX ont été supervisés par le cabinet d'expertise comptable «Fiduciaire Prony» dirigé par Alain MARTIN (67). Ils ont été certifiés par Pierre LOEPER (65), commissaire aux comptes. Ils sont présentés selon les normes du plan comptable des associations applicable à toutes les associations soumises à des obligations légales ou réglementaires d'établissement des comptes annuels (arrêté du 8 avril 1999, publié au *Journal officiel* du 4 mai 1999). Le compte de résultat est présenté en annexe 1 et le bilan en annexe 2. Le budget 2014, approuvé par le conseil d'administration du 5 décembre 2013, est en annexe 3 (L'annexe 3 rapproche le budget 2014 du réel 2012, du budget 2013 et du réel 2013.)

1. COMPTE DE RÉSULTAT

L'exécution du budget 2013, approuvé par l'Assemblée générale du 18 juin 2013, fait l'objet de :

– l'annexe 1, qui donne le compte de

résultat de l'exercice établi selon les normes du plan comptable des associations ;

– l'annexe 3, qui donne le compte de résultat de 2013, en même temps que celui de 2012 et les budgets 2013 et 2014, répartis selon les principales activités de l'Association. C'est la présentation de cette annexe que suit le présent rapport.

L'exercice dégage un résultat négatif, de -38 k€. Des plus-values et reprises de provisions sur valeurs mobilières moindres, un accroissement des charges de la Caisse de Solidarité pour faire face à la situation plus difficile de certains de nos camarades, des dépenses générales à répartir qui n'avaient pas toutes été incluses lors de l'établissement du budget, des cotisations et abonnements à *La Jaune et La Rouge* en baisse et des charges fiscales exceptionnelles engendrent ce résultat malgré une hausse de la participation bénéficiaire de la Caisse nationale de prévoyance. En comparaison, le résultat 2012 était très largement bénéficiaire (567 411 €), essentiellement en

raison d'importantes plus-values et reprises de provisions sur valeurs mobilières. Le résultat 2013 est néanmoins proche de la prévision budgétaire (-19 220 €).

Les immobilisations financières de l'Association, supérieures à 9 M€, lui permettent de poursuivre en 2014 sa politique d'intervention au profit de la communauté polytechnicienne et plus particulièrement en faveur de nos camarades dont la situation est la plus fragile.

Le budget de l'exercice 2014 a été arrêté par le Conseil du 5 décembre 2013. Il a été construit fin 2014 dans un contexte marqué d'une part, par la poursuite de la crise économique et l'augmentation confirmée des besoins de soutien de nos camarades en situation difficile et d'autre part, par le projet de rajeunissement de *La Jaune et La Rouge*.

Le budget 2014 inclut un effort exceptionnel de près de 75 k€ pour *La Jaune et La Rouge*. Il anticipe une perte de -147 k€. Comme les années précédentes, le résultat final de l'exercice dépendra toutefois des réalisations de

moins-values ou de plus-values sur valeurs mobilières, de l'évolution des portefeuilles de titres en 2014, du montant de la ristourne CNP et de la situation réelle des engagements de la Caisse de Solidarité.

ADHÉSIONS

Les adhésions (cotisations et dons) se sont élevées à 920 k€, en retrait de -2% (-20 k€) par rapport à 2012 et de -6% (-57 k€) par rapport au budget. La relance vigoureuse effectuée à l'automne, notamment auprès des camarades ayant versé leur cotisation jusqu'en 2012, n'a pas suffi à enrayer complètement la baisse qui était apparue à la fin du printemps.

Le budget 2014 tient compte d'actions volontaristes pour regagner d'anciens adhérents et abonnés et en gagner de nouveaux.

SOLIDARITÉ

Le chapitre solidarité regroupe la Caisse de Solidarité proprement dite, le Bureau des Carrières pour environ, et forfaitairement, la moitié de son activité et le soutien à l'Association *Tremplin*.

CAISSE DE SOLIDARITÉ

Pour mémoire, la Caisse de Solidarité a vocation à venir en aide à nos camarades dont la situation est fragilisée face aux difficultés de la conjoncture. Les besoins croissent dans ce domaine. Les prêts de la Caisse dont les bénéficiaires présentent un risque sur leur capacité de remboursement font l'objet de provisions (regroupées, dans l'annexe 1, avec les charges financières) : la dotation nette des reprises de l'année 2012 est presque le double de celle prévue au budget : 185 k€ contre 100 k€.

Au total, les charges nettes de la Caisse ont été de 444 k€ en 2013, contre 395 k€ en 2012 et 377 k€ au budget.

Pour 2014, il est prévu que la charge des prêts revienne au niveau de 100 k€ observé en 2012 : les charges globales de la Caisse ont été budgétées à 381 k€.

BUREAU DES CARRIÈRES

Les dépenses du Bureau des Carrières de 2013 sont, à 153 k€, très proches des dépenses de 2012 (151 k€), mais très nettement inférieures au budget (201 k€), le nombre d'accompagnements individuels de camarades en

situation difficile ayant été à nouveau cette année très inférieur aux prévisions.

Compte tenu de la conjoncture qui reste défavorable, le budget a, par prudence, été maintenu à un niveau voisin du budget 2013, soit, 205 k€.

LA JAUNE ET LA ROUGE

La contribution nette de *La Jaune et La Rouge*, après répartition des frais généraux de la Délégation générale, est légèrement négative, à -12 k€, contre -5 k€ au budget. Il était positif, à 23 k€ en 2012 : les abonnements sont, à 186 k€, en retrait, cette année encore, à la fois par rapport à l'année précédente (201 k€) et au budget (210 k€).

Le budget 2014 inclut un effort exceptionnel d'environ 65 k€ pour rajeunir le contenu et le format de la revue et rénover les outils logiciels des deux versions papier et électronique ; il inclut également les indemnités de départ à la retraite de deux des membres de l'équipe. La contribution nette de l'activité ressortirait ainsi à -93 k€.

LA GESTION DE LA BASE ET DE L'ANNUAIRE

Ce service s'est traduit en 2013 par une charge nette de 151 k€, en nette réduction par rapport à 2012 (-170 k€) et au budget (-186 k€) : les dépenses d'édition et le routage sont en retrait en raison d'une légère diminution du nombre de pages et de la baisse du nombre d'adhérents destinataires.

Le budget 2014, établi avant que ces éléments de coût ne soient connus et analysés, prévoit une contribution nette de l'activité proche du budget 2013, soit -184 k€. Les recettes restent au même niveau qu'en 2013 et couvrent environ 80% des frais d'impression et de routage.

LE BAL ET LA TOMBOLA

Bal 2013

Les recettes du Bal et de la tombola ont atteint, en 2013, 98% de l'objectif fixé dans le budget, soit 556 k€ (hors invités), en retrait de seulement 2% par rapport à 2012, année où le spectacle programmé était une opérette, plus chère que le traditionnel ballet auquel le Bal est revenu en 2013.

Les dépenses du Bal, à 635 k€, sont un peu supérieures au budget (616 k€) en raison essentiellement d'une plus forte

allocation de frais généraux de la Délégation générale, mais elles restent en deçà de celles de 2012 (639 k€).

Le résultat est bénéficiaire en coût direct mais reste en deçà de l'équilibre en coût complet.

Bal 2014

Le budget du Bal 2014 a été approuvé en septembre dernier par le Conseil : il se situe à une centaine de k€ au-dessus du réel 2012 en raison d'une part du fait que le spectacle 2014 est un opéra, plus cher que le traditionnel ballet auquel le Bal était revenu en 2013 et d'autre part d'une inflexion de la politique commerciale, comportant notamment des actions volontaristes pour augmenter le mécénat d'entreprises.

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE (CNP)

L'activité a dégagé en 2013 une contribution nette de 227 k€, en hausse par rapport à 2012 (186 k€) et par rapport au budget (212 k€).

La contribution provient pour 221 k€ (contre 176 k€ en 2012) de la ristourne sur la prime de l'assurance groupe décès CNP qui revient à l'AX, calculée conformément à la résolution prise en Assemblée générale de juin 2010 : sur l'année 2012, deux décès ont fait l'objet d'un règlement alors qu'il y en avait eu quatre en 2011.

La prévision de la ristourne de l'assurance CNP s'établit à 175 k€. Elle tient compte des risques encourus.

ANIMATION

Cette nouvelle rubrique regroupe les subventions aux groupes X, les subventions aux activités des élèves, les dépenses de communication et les éditions d'ouvrages, qui étaient comptabilisés auparavant en frais généraux non répartis, ainsi que la moitié des activités du Bureau des Carrières qui ne relève pas de la solidarité.

Les subventions et les aides comprennent, entre autres, le loyer relatif aux locaux loués à la Maison des X.

La principale dépense externe de communication est le cadeau offert aux élèves lors de la remise de leur diplôme. La rubrique « Édition d'ouvrages » recouvre cette année essentiellement l'édition du livre *Femmes de progrès, femmes de Polytechnique*. Un peu plus de 500 ouvrages ont été vendus

AFFECTATION DES VALEURS MOBILIÈRES	VALEUR D'ORIGINE	VALEUR BOURSIÈRE	MOINS-VALUES LATENTES	PLUS-VALUES LATENTES
Dotation	3 165 081 €	3 448 844 €	0 €	283 763 €
Fonds de réserve	4 082 978 €	4 392 532 €	47 351 €	356 904 €

Nota : à ces valeurs mobilières de placement s'ajoutent les valeurs mobilières de l'actif circulant pour un montant de 786 094 €. Il s'agit en particulier du placement de la trésorerie engendrée par les primes d'assurance décès AX-CNP récoltées en fin d'exercice pour être reversées globalement à la CNP au mois d'avril de l'exercice suivant.

Au total, les immobilisations financières de l'Association, qui comprennent les participations, les prêts et les titres, atteignent 9,5 M€, en hausse de 1,5% sur l'année.

à ce jour. L'opération est voisine de l'équilibre.

CHARGES NON RÉPARTIES

La baisse constatée en 2013 résulte d'un effort volontariste pour mieux identifier les principales activités de l'AX et leur affecter à chacune la part de frais généraux de la Délégation générale qui lui revient : notamment, les actions en faveur des groupes X, des élèves et la communication.

DIVERS - EXCEPTIONNEL

Les produits divers recouvrent la refacturation à la Confédération amicale des ingénieurs de l'armement du concours que l'AX lui apporte pour l'organisation de son gala annuel. Une provision à caractère exceptionnel a dû être constituée en 2013, le Syndicat des Transports en Île-de-France réclamant un assujettissement de l'AX au titre des exercices 2011 à 2013. Une action est en cours pour obtenir une exonération.

RÉSULTAT FINANCIER

Les taux d'intérêt ont poursuivi leur baisse et les marchés financiers ont confirmé leur redressement opéré fin 2012 : les produits nets de cessions et reprises de provisions sur valeurs mobilières sont en très net retrait par rapport au montant exceptionnellement élevé enregistré en 2012 (199 k€ contre 835 k€). Les pertes sur ventes de valeurs mobilières et les provisions pour moins-values latentes sont également en diminution sensible par rapport à l'exercice précédent (respectivement 52 k€ contre 117 k€ et 47 k€ contre 106 k€). Fin 2013, l'exposition au seul risque action était proche de 15% pour l'ensemble des portefeuilles et de 30% sur le fonds de réserve de l'Association.

NOTA 1 : CHARGES GÉNÉRALES DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

L'ensemble des charges générales de la Délégation (charges réparties et non réparties) se sont élevées à 921 k€, contre 893 k€ en 2012 et 837 k€ au Budget.

L'écart entre le réel et le Budget 2013 tient essentiellement à la différence des conditions d'embauche du nouveau Délégué général et au fait qu'aucune dépense n'avait été prévue pour la présidence.

NOTA 2 : MASSE SALARIALE

La masse salariale et les charges connexes (contrats de service de membres permanents de la Délégation) se sont élevées en 2013 à 1 019 k€, contre environ 949 k€ en 2012 et 950 k€ au budget.

2. BILAN

Le bilan fait l'objet de l'annexe 2, avec rappel du bilan de l'exercice précédent avant affectation du résultat. Il est présenté selon les normes du plan comptable des associations. Les valeurs mobilières (titres) sont évaluées à l'actif (brut) à leurs valeurs d'origine. Les moins-values latentes sont prises en compte en provisions.

Le montant net de l'ensemble des titres, fonds Dargelos inclus, est de 8592797€, en augmentation de moins de 1% par rapport à 2012 (8542162€).

Les moins-values et les plus-values latentes globales au 31 décembre 2013 sont portées sur le tableau ci-dessus qui reprend la répartition entre la dotation et le fonds de réserve (hors compte à terme du fonds Dargelos).

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte de -38321€ au report à nouveau, qui s'élèverait ainsi à 2 575 901 € contre 2 614 222 € à fin 2013.

4. RÉSOLUTIONS SOUMISES PAR LE CONSEIL AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'AX arrêtés au 31 décembre 2013 tels que présentés dans le rapport du trésorier et le rapport du commissaire aux comptes, approuve ces comptes ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice pour un montant de -38 321 € au report à nouveau.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve le budget de l'exercice 2014 arrêté par le Conseil du 5 décembre 2013 et donné en annexe 3.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale exprime ses remerciements aux camarades et parents de camarades auteurs de libéralités et de dons en faveur de l'AX au cours de l'année 2013 ainsi qu'aux membres du Comité de la Caisse de solidarité pour leur activité et leur dévouement.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve les frais de la Présidence tels qu'ils apparaissent dans les comptes 2013, pour la somme de 19 228 €. ■

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique-AX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant relatif au contrat d'assurance décès groupe géré par la CNP et dont l'adhésion est proposée aux membres de l'Association.

Le compte CNP fait apparaître un excédent depuis 1997. Cet excédent est composé de la somme des participations bénéficiaires versées annuellement par CNP Assurances et des plus-values sur Sicav monétaires réalisées sur la trésorerie générée par le paiement des primes.

Chaque année, et pour la première fois à compter de l'exercice 2010, ledit excédent de l'exercice majoré de la réserve constituée au 31 décembre de l'exercice précédent est réparti en trois tiers, à savoir un tiers en réserve dans le compte CNP (ouvert dans les comptes de l'AX), un tiers pour les assurés sous forme de ristourne de leur prime et un tiers en résultat exceptionnel pour l'AX. Cette répartition a été décidée lors de l'Assemblée générale de l'AX tenue le 21 juin 2010.

L'incidence sur le résultat 2013 de l'AX (résultat exceptionnel) est de +221 054€.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appré-

ciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 16 avril 2014

Pierre LOEPER,
Commissaire aux comptes,
Membre de la Compagnie de Paris

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes clos le 31.12.2013

MESDAMES, MESSIEURS,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association et en application de l'article L. 612-5 du Code de commerce, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées. Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 16 avril 2014

Pierre LOEPER, Commissaire aux comptes,
Membre de la Compagnie de Paris